

# Mutuel<sup>o</sup>

ASSURANCE MALADIE

## Mutuel Assurance Maladie SA

NOUS SOMMES FIERES  
D'APPARTENIR À UNE  
ENTREPRISE OÙ  
BIENVEILLANCE,  
COLLABORATION, CONFIANCE,  
RESPECT ET SOLIDARITÉ  
SONT ANCRÉS  
DANS LES ACTES ET  
PENSÉES DE TOUS.  
NOUS SOMMES  
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE  
ENTREPRISE AGILE,  
FAISONS PREUVE  
D'INITIATIVE ET  
ANTICIPONS LES BESOINS  
DES COLLÈGUES,  
DES CLIENTS  
ET DU MARCHÉ.  
NOUS SOMMES  
PROACTIFS

NOUS AGISSONS  
AVEC INTÉGRITÉ,  
TRANSPARENCE  
ET ÉQUITÉ  
ET ASSUMONS PLEINEMENT  
NOS RESPONSABILITÉS  
ENVERS NOS COLLÈGUES,  
CLIENTS,  
PARTENAIRES  
ET LE GROUPE.  
NOUS SOMMES  
RESPONSABLES

RAPPORT  
DE GESTION  
2020

## Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Mutuel Assurance Maladie SA**»

«**Mutuel Krankenversicherung AG**»

«**Mutuel Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Mutuel Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Mutuel Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Conseil d'administration

Présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Vice-président	<b>M. Roland Marcel Eberle</b>
Secrétaire	<b>M. Fabio Naselli Feo</b>
Administrateurs	<b>M. Marc-André Ballestraz</b>
	<b>M. Jean-Blaise Conne</b>
	<b>M. Urs Schwaller</b>
	<b>M. Jürg E. Tschanz</b>
	<b>M. Charles Relecom</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Thomas Boyer</b>
Directeurs	<b>Mme Sophie Revaz</b>
	<b>M. Philippe Buthey</b>
	<b>M. Vincent Claivaz</b>
	<b>M. Thomas J. Grichting</b>
	<b>M. Pierre-Luc Marilley</b>
	<b>M. Paul Rabaglia</b>
	<b>M. Florian Raemy</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

## Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

Mutuel Assurance Maladie SA est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.  
Gravissons, ensemble, cette colline.**

## Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	20 163 109	114 271 808
Nombre d'assurés AOS		306 502	307 107
Total du bilan	CHF	900 750 995	885 205 753
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	1 359 397 514	1 411 402 887
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	55 325 687	52 300 215
Réassurance LAMal	CHF	1 647 437	1 613 998
Total	CHF	1 416 370 638	1 465 317 100
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	345 539 901	325 163 786
en % des prestations nettes d'assurance		25,2%	23,3%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	423 476 021	395 935 912
en % des primes brutes		29,9%	27,0%

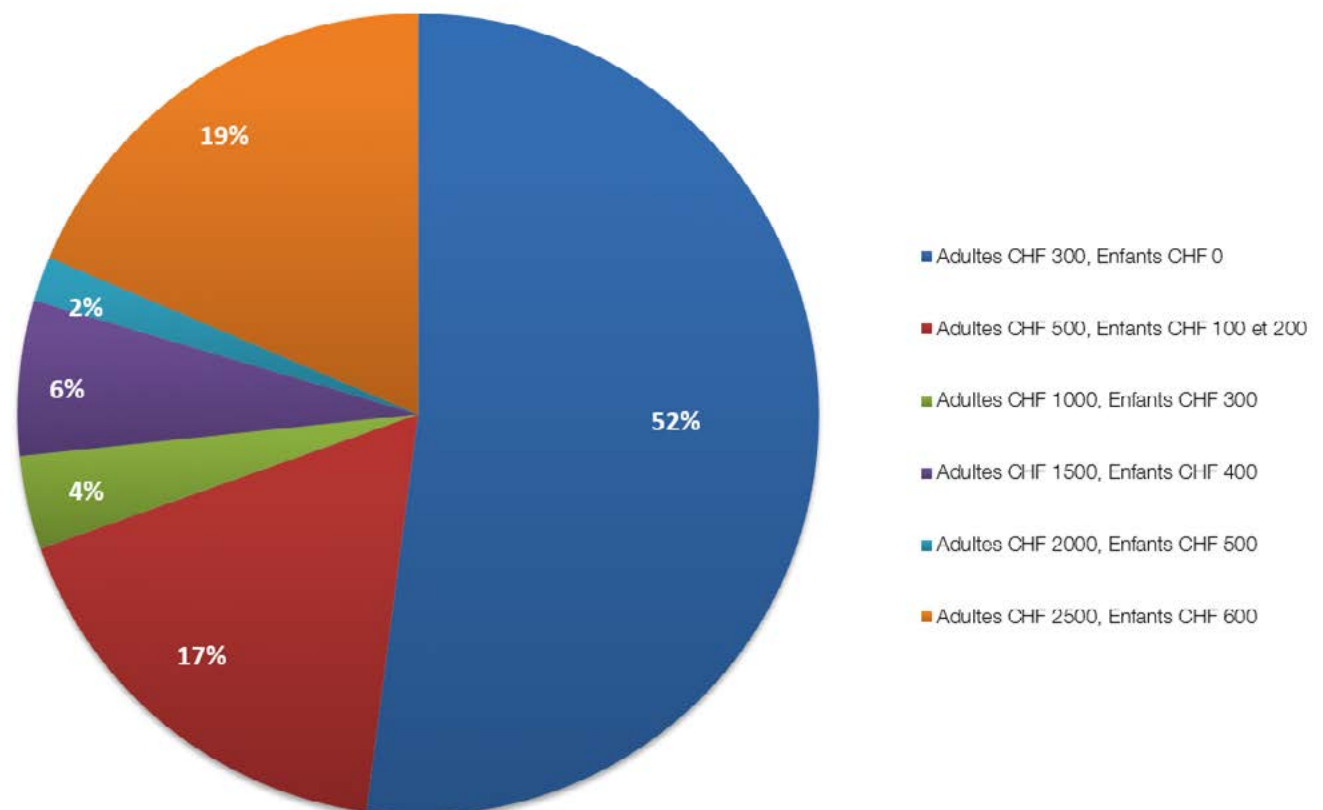
## Faits et chiffres

### Effectif d'assurés

Mutuel Assurance Maladie SA connaît en 2020 une légère diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 606 membres (-0,2%), lequel atteint désormais 306 502 assurés contre 307 107 en 2019.

Effectif moyen	2020
Hommes	120 835
Femmes	127 823
Enfants	57 844
Nombre d'assurés total	306 502

### Répartition de l'effectif par franchises



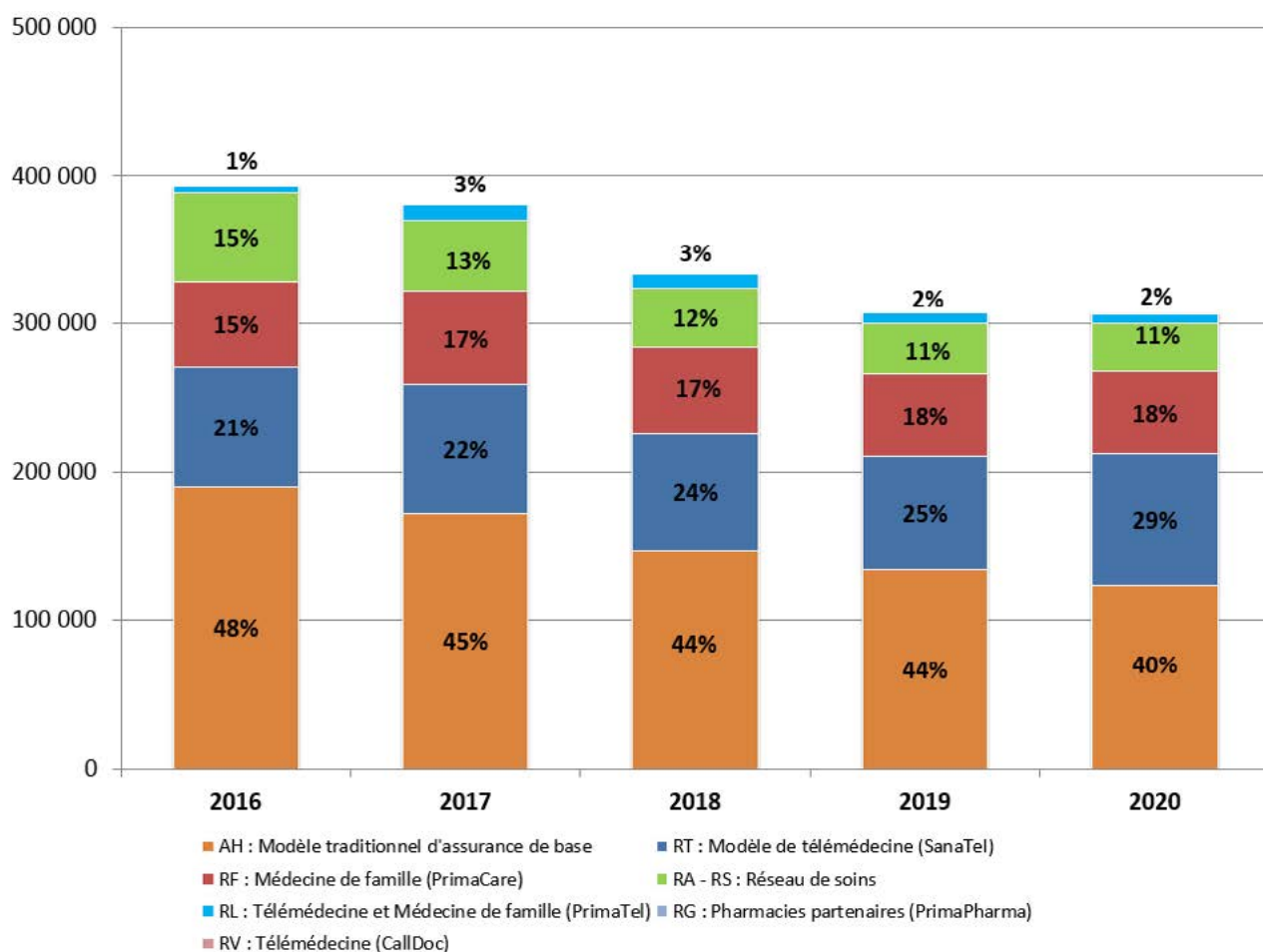
### Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Mutuel Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 182 800 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 5500 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 88 900 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 55 300 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare), 32 700 assurés pour un réseau de soins et les nouveaux modèles alternatifs Pharmacies partenaires (PrimaPharma) et Télémédecine (CallDoc) ont fait leur entrée avec quelques centaines d'assurés.

### Evolution des effectifs AOS de Mutuel Assurance Maladie SA

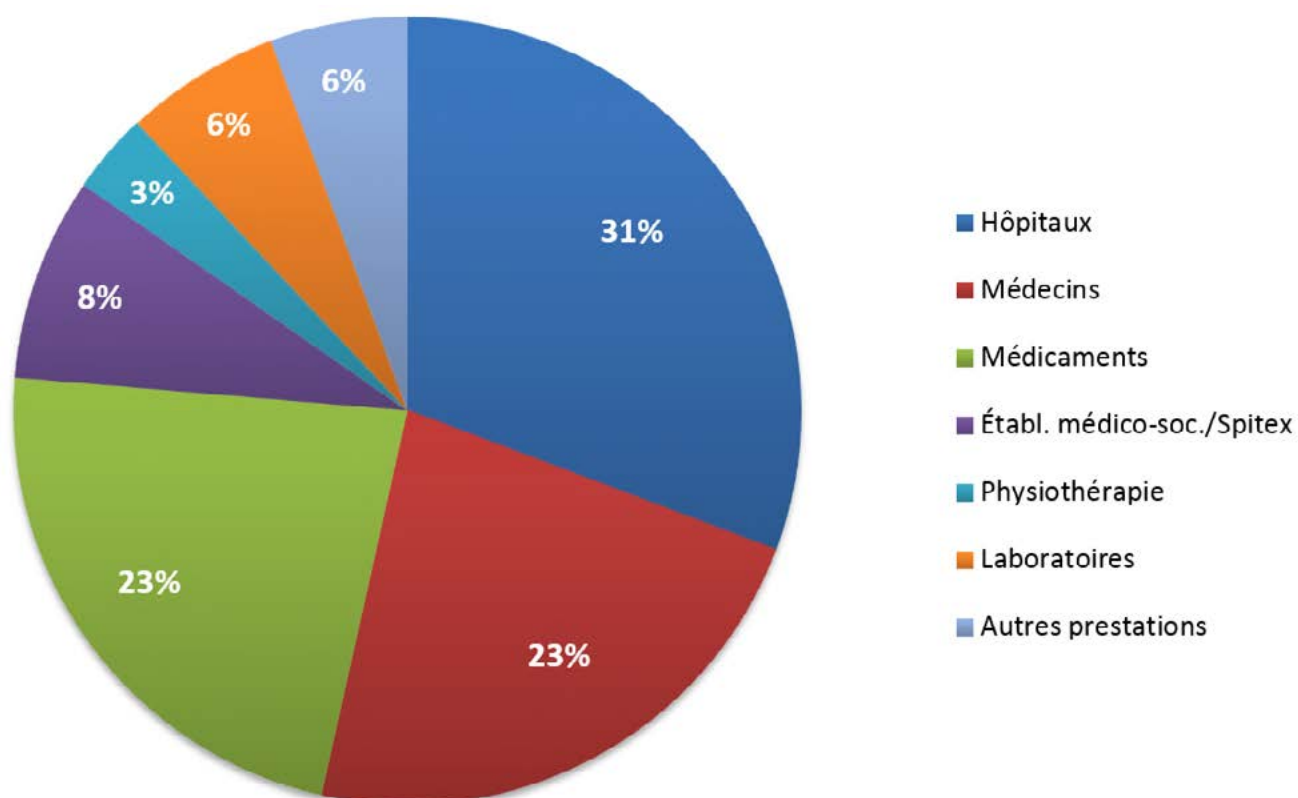


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	464 051 924
Médecins	343 384 880
Médicaments	344 534 159
Établissements médico-sociaux / Spitex	125 862 273
Physiothérapie	50 138 852
Laboratoires	96 396 821
Autres prestations	84 664 771
<b>Total des prestations</b>	<b>1 509 033 681</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 76% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

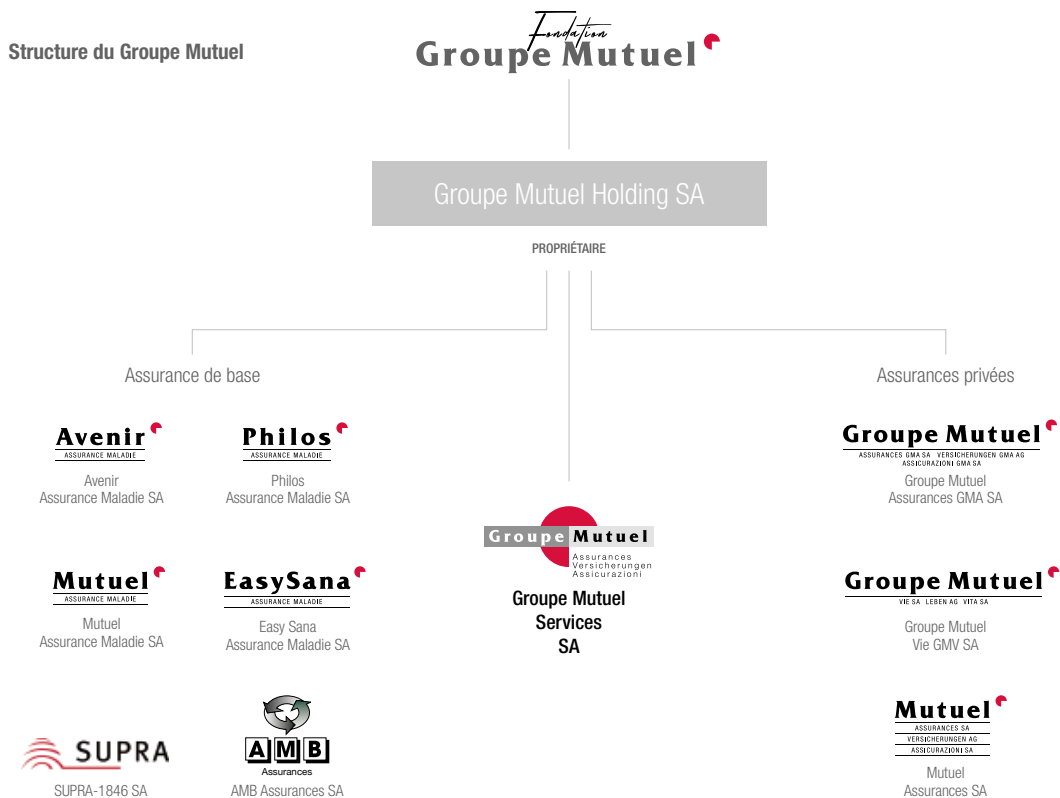
## Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, que ce soit la Santé, la Vie, le Patrimoine ou les Entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à la Fondation Groupe Mutuel, une fondation à but non lucratif. Par de multiples démarches, celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.











## Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et AMB Assurances SA.

Les assureurs privés pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine sont Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance-vie. Certaines des sociétés proposent également l'assurance-accidents LAA et l'indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LCA.

Le Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe.

	Assurance de base LAMal 	Assurances complémentaires LCA 	Assurances de patrimoine (LCA) 	Assurance-accidents LAA 	Indemnité journalière 	Assurance-vie 
Mutuel Assurance Maladie SA	■				■	
Philos Assurance Maladie SA	■				■	
Avenir Assurance Maladie SA	■				■	
Easy Sana Assurance Maladie SA	■				■	
SUPRA-1846 SA	■				■	
AMB Assurances SA	■				■	
Groupe Mutuel Assurances GMA SA		■	■	■	■	
Mutuel Assurances SA		■	■	■	■	
Groupe Mutuel Vie GMV SA						■

## Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

### ... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

## Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

### **Karin Perraudin – Présidente** <sup>2</sup>

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président** <sup>3</sup>

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire** <sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre** <sup>1,3</sup>

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

### **Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre** <sup>2</sup>

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

### **Jean-Blaise Conne – Membre** <sup>1</sup>

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

### **Urs Schwaller – Membre** <sup>1,3</sup>

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

### **Jürg E. Tschanz – Membre** <sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

<sup>1</sup>Membre de la Commission d'audit et des risques <sup>2</sup>Membre de la Commission innovation et transformation digitale

<sup>3</sup>Membre de la Commission de rémunération et de nomination

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

## Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## Les membres de la Direction générale en 2020

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Licencié HEC.

### **Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit / Avocat.

### **Florian Raemy – Finances**

Ingénieur EPFL. MBA HEC

### **Sophie Revaz – Prestations individuelles**

Master en droit / Avocate.

### **Paul Rabaglia – Transformation & Business Development**

Licencié HEC.

### **Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

**Philippe Buthey – Technologies**

Diplôme d’informaticien de gestion ES.

**Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché**

Master en Sciences économiques.

**FONCTION COMPLIANCE**

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l’exercice de la fonction Compliance.

**FONCTION GESTION DES RISQUES**

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l’animation du système de contrôle interne.

**AUDIT INTERNE**

L’Audit interne soutient le conseil d’administration dans son rôle de haute surveillance. Il l’informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d’amélioration.

## Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de Mutuel Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de Fr. 82 105.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 19 435.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de Mutuel Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 20,7%, soit Fr. 603 967.–, dont Fr. 140 663.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

## Gestion des capitaux

### Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

## Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements de Mutuel Assurance Maladie SA est de 1,77%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,24%.

## Rapport financier

Mutuel Assurance Maladie SA a terminé l'année 2020 sur un chiffre d'affaires net de 1,4 milliard de francs, soit une diminution de 3,55% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 1,4 milliard de francs, en baisse de 1,92% par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 20,4 millions de francs attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 105,9 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (111,9 millions de francs en 2019); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à Fr. 474,60 (Fr. 504,30 en 2019).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 81,2 millions de francs pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Au centre de la réflexion figure l'amélioration de la qualité de l'expérience client grâce à la professionnalisation de la gestion clientèle et d'un service de vente plus proche de nos assurés. Ces coûts engagés pour le changement, cumulés aux frais de développement, permettent à Mutuel Assurance Maladie SA d'évoluer et, surtout, de mieux accompagner ses assurés et ses clients. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de Fr. 192,30 en 2019 à Fr. 236,10 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de 1,3 million de francs, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de 7,4 millions de francs.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2020 un bénéfice de 20,2 millions de francs, montant intégralement attribué aux réserves.

# RAPPORT FINANCIER

16	Compte de résultat
17	Bilan
18	Tableau des flux de trésorerie
19	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
20	Principes comptables et méthodes d'évaluation
22	Compte de résultat par domaine d'activité
23	Explications relatives au compte de résultat
25	Explications relatives au bilan
27	Autres indications
28	Proposition d'utilisation du résultat
29	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>1 392 879 527</b>	<b>1 444 102 829</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-1 368 975 007	-1 395 738 849
Variation des provisions techniques	8	- 20 294 598	7 637 214
Compensation des risques entre assureurs		105 883 693	111 904 376
Autres charges d'assurance		- 6 745 904	- 4 995 623
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>-1 290 131 816</b>	<b>-1 281 192 882</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 81 243 447</b>	<b>- 67 172 504</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>21 504 264</b>	<b>95 737 443</b>
Autres charges financières		- 1 341 196	- 988 218
Produits sur les placements en capitaux	4	22 577 108	29 178 413
Charges sur les placements en capitaux	4	- 15 200 068	- 5 014 829
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 7 377 000	- 4 641 000
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 1 341 156</b>	<b>18 534 365</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>20 163 109</b>	<b>114 271 808</b>



## Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs</b>			
en CHF			
Placements de capitaux	5	445 118 882	385 982 162
Comptes de régularisation	6	101 275 427	101 159 754
Créances	7	152 599 922	179 577 998
Liquidités		201 756 763	218 485 839
<b>Total des actifs</b>		<b>900 750 995</b>	<b>885 205 753</b>

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
<b>Passifs</b>			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		298 441 439	185 851 365
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		59 108 967	57 388 241
Réserves sur réassurance active LAMal		8 704 506	8 743 498
Résultat de l'exercice		20 163 109	114 271 808
<b>Fonds propres</b>		<b>386 568 021</b>	<b>366 404 912</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	345 539 901	358 390 786
Autres provisions techniques	8	446 000	465 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	36 908 000	29 531 000
Comptes de régularisation	10	13 998 691	12 547 874
Dettes	11	117 290 382	117 866 181
<b>Fonds étrangers</b>		<b>514 182 974</b>	<b>518 800 841</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>900 750 995</b>	<b>885 205 753</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
<b>Résultat</b>	<b>20 163 109</b>	<b>114 271 808</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 2 166 738	- 18 906 491
Amortissements / revalorisations sur les créances	1 302 000	1 380 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 12 850 885	- 7 569 214
Modification des autres provisions techniques	- 19 000	- 68 000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	7 377 000	4 641 000
Augmentation / diminution des créances	25 676 076	10 218 023
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 115 674	- 15 718 512
Augmentation / diminution des dettes	- 575 799	- 3 848 905
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	1 450 817	- 766 114
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>40 240 906</b>	<b>83 633 596</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 56 969 982	- 24 203 714
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 56 969 982</b>	<b>- 24 203 714</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 16 729 076</b>	<b>59 429 882</b>
Liquidités état initial 01.01.	218 485 839	159 055 957
Liquidités état final 31.12.	201 756 763	218 485 839
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 16 729 076</b>	<b>59 429 882</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Réserves sur réassurance active LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2019</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>185 851 365</b>	<b>57 388 241</b>	<b>8 743 498</b>	<b>114 271 808</b>	<b>366 404 912</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	112 590 074	1 720 727	- 38 992	- 114 271 808	-
<b>Fonds propres au 01.01.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>298 441 439</b>	<b>59 108 967</b>	<b>8 704 506</b>	<b>-</b>	<b>366 404 912</b>
Résultat annuel						20 163 109	20 163 109
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>298 441 439</b>	<b>59 108 967</b>	<b>8 704 506</b>	<b>20 163 109</b>	<b>386 568 021</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

## Annexe aux comptes 2020

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de données externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché (CIFI). La valeur limite supérieure est fixée par une valeur d'expertise externe effectuée périodiquement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

#### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

#### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Mutuel Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019 et entièrement utilisée au 31.12.2020.

### Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

### Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

### Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

## Annexe aux comptes 2020

### Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Réassurance			Total		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
<b>Produits</b>												
Primes brutes	1 359 397 514	1 411 402 887	-3.7%	55 325 687	52 300 215	5.8%	1 647 437	1 613 998	2.1%	1 416 370 638	1 465 317 100	-3.3%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 346 638	- 347 258	-0.2%	70 000	- 86 000	n/a	- 276 638	- 433 258	-36.1%
Diminution des cotisations (*)	- 26 180 005	- 23 428 587	11.7%	1 129 069	832 687	35.6%	-	-	0.0%	- 25 050 937	- 22 595 900	10.9%
Contributions à la réduction des primes	303 861 377	294 255 229	3.3%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	303 861 377	294 255 229	3.3%
Contribution à la promotion de la santé	- 1 471 210	- 1 474 114	-0.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 1 471 210	- 1 474 114	-0.2%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 303 861 377	- 294 255 229	3.3%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 303 861 377	- 294 255 229	3.3%
Autres produits d'exploitation	3 307 674	3 289 000	0.6%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	3 307 674	3 289 000	0.6%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1 335 059 973</b>	<b>1 389 789 187</b>	<b>-3.9%</b>	<b>56 108 118</b>	<b>52 785 645</b>	<b>6.3%</b>	<b>1 717 437</b>	<b>1 527 998</b>	<b>12.4%</b>	<b>1 392 879 527</b>	<b>1 444 102 829</b>	<b>-3.5%</b>
<b>Charges</b>												
Prestations	-1 509 033 681	-1 543 336 950	-2.2%	-46 884 627	-44 868 284	4.5%	-2 044 746	-1 972 316	3.7%	-1 557 963 054	-1 590 177 550	-2.0%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 18 626 528	7 404 966	n/a	- 1 747 811	22 815	n/a	60 741	141 433	-57.1%	- 20 313 598	7 569 214	n/a
Participations	188 988 047	194 438 701	-2.8%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	188 988 047	194 438 701	-2.8%
Autres charges d'assurance	- 6 106 826	- 4 310 749	41.7%	- 639 078	- 684 874	-6.7%	-	-	0.0%	- 6 745 904	- 4 995 623	35.0%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	19 000	68 000	-72.1%	-	-	0.0%	19 000	68 000	-72.1%
Compensation des risques	105 883 693	111 904 376	-5.4%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	105 883 693	111 904 376	-5.4%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>-1 238 895 295</b>	<b>-1 233 899 656</b>	<b>0.4%</b>	<b>- 49 252 515</b>	<b>- 45 462 343</b>	<b>8.3%</b>	<b>- 1 984 005</b>	<b>- 1 830 883</b>	<b>8.4%</b>	<b>-1 290 131 816</b>	<b>-1 281 192 882</b>	<b>0.7%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 72 356 269</b>	<b>- 59 051 556</b>	<b>22.5%</b>	<b>- 8 737 178</b>	<b>- 7 970 948</b>	<b>9.6%</b>	<b>- 150 000</b>	<b>- 150 000</b>	<b>0.0%</b>	<b>- 81 243 447</b>	<b>- 67 172 504</b>	<b>20.9%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1 311 251 564</b>	<b>-1 292 951 211</b>	<b>1.4%</b>	<b>- 57 989 693</b>	<b>- 53 433 292</b>	<b>6.5%</b>	<b>- 2 134 005</b>	<b>- 1 980 883</b>	<b>7.7%</b>	<b>-1 371 375 263</b>	<b>-1 348 965 986</b>	<b>1.7%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>23 802 409</b>	<b>96 637 975</b>	<b>-75.4%</b>	<b>- 1 881 576</b>	<b>- 647 647</b>	<b>190.5%</b>	<b>- 416 568</b>	<b>- 452 885</b>	<b>-8.0%</b>	<b>21 504 264</b>	<b>95 737 443</b>	<b>-77.5%</b>
Autres charges financières	- 1 206 802	- 874 441	38.0%	- 116 764	- 88 261	18.8%	- 17 629	- 15 517	13.6%	- 1 341 196	- 988 218	35.7%
Produits sur les placements en capitaux	20 314 785	25 818 993	-21.3%	1 965 562	2 901 268	-32.3%	296 761	458 151	-35.2%	22 577 108	29 178 413	-22.6%
Charges sur les placements en capitaux	- 13 676 956	- 4 437 453	208.2%	- 1 323 317	- 498 635	165.4%	- 199 795	- 78 741	153.7%	- 15 200 068	- 5 014 829	203.1%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 6 638 000	- 4 755 000	39.6%	- 642 000	64 000	n/a	- 97 000	50 000	n/a	- 7 377 000	- 4 641 000	59.0%
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 1 206 973</b>	<b>15 752 099</b>	<b>n/a</b>	<b>- 116 520</b>	<b>2 368 373</b>	<b>n/a</b>	<b>- 17 663</b>	<b>413 893</b>	<b>n/a</b>	<b>- 1 341 156</b>	<b>18 534 965</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 595 435</b>	<b>112 590 074</b>	<b>-79.9%</b>	<b>- 1 998 095</b>	<b>1 720 727</b>	<b>n/a</b>	<b>- 434 231</b>	<b>- 38 992</b>	<b>n/a</b>	<b>20 163 109</b>	<b>114 271 808</b>	<b>-82.4%</b>

(\*) Les décomptes finaux pour les U LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

## Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	1 416 370 638	1 465 317 100	- 48 946 462
Part aux excédents	- 276 638	- 433 258	156 619
Primes rétroactives	- 3 543 609	- 4 090 378	546 769
Amortissement sur cotisations	- 20 205 328	- 17 125 522	- 3 079 806
Variation de la provision "Ducroire"	- 1 302 000	- 1 380 000	78 000
Contributions à la réduction des primes	303 861 377	294 255 229	9 606 148
Contribution à la promotion de la santé	- 1 471 210	- 1 474 114	2 904
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 303 861 377	- 294 255 229	- 9 606 148
Autres produits d'exploitation	3 307 674	3 289 000	18 674
<b>Total</b>	<b>1 392 879 527</b>	<b>1 444 102 829</b>	<b>- 51 223 302</b>

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 509 033 681	-1 543 336 950	34 303 269
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	188 988 047	194 438 701	- 5 450 654
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>-1 320 045 634</b>	<b>-1 348 898 249</b>	<b>28 852 615</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>- 46 884 627</b>	<b>- 44 868 284</b>	<b>- 2 016 342</b>
<b>Prestations de la réassurance active</b>	<b>- 2 044 746</b>	<b>- 1 972 316</b>	<b>- 72 430</b>
<b>Total</b>	<b>-1 368 975 007</b>	<b>-1 395 738 849</b>	<b>26 763 842</b>

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 87 301 775	- 75 804 208	- 11 497 566
Frais de contentieux facturés	14 627 812	16 825 424	- 2 197 611
Autres frais administratifs	- 8 569 485	- 8 193 719	- 375 765
<b>Total</b>	<b>- 81 243 447</b>	<b>- 67 172 504</b>	<b>- 14 070 943</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2020	2019	Variation
Publicité et marketing	- 5 296 685	- 3 252 579	- 2 044 106
Commissions	- 4 115 196	- 3 816 883	- 298 312
Frais d'exploitation divers	- 71 831 566	- 60 103 042	- 11 728 524
<b>Total</b>	<b>- 81 243 447</b>	<b>- 67 172 504</b>	<b>- 14 070 943</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuel Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 721 992	- 527 169	1 194 823
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 141 077	- 3 306 547	834 531
Actions	6 937 292	- 6 303 175	634 117
Autres placements	9 776 747	- 5 063 178	4 713 570
<b>Total</b>	<b>22 577 108</b>	<b>- 15 200 068</b>	<b>7 377 040</b>

Résultats par catégorie  
en CHF

<b>Terrains et constructions</b>	2020	2019	Variation
Produits	1 420 765	1 055 682	365 083
Charges	- 527 169	- 252 754	- 274 415
Réévaluation	301 226	1 832 824	- 1 531 598
<b>Résultat</b>	<b>1 194 823</b>	<b>2 635 752</b>	<b>- 1 440 929</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	2020	2019	Variation
Intérêts	2 270 400	2 539 230	- 268 830
Bénéfices réalisés	107 197	191 688	- 84 491
Pertes réalisées	- 539 801	- 307 005	- 232 796
Bénéfices non réalisés	1 763 481	3 769 687	- 2 006 206
Pertes non réalisées	- 2 733 437	- 1 485 743	- 1 247 694
Charges sur capitaux	- 33 309	- 24 602	- 8 706
<b>Résultat</b>	<b>834 531</b>	<b>4 683 254</b>	<b>- 3 848 723</b>

<b>Actions</b>	2020	2019	Variation
Dividendes	1 842 931	1 835 295	7 636
Bénéfices réalisés	185 928	723 877	- 537 949
Pertes réalisées	- 1 203 130	- 145 763	- 1 057 367
Bénéfices non réalisés	4 908 433	9 408 066	- 4 499 634
Pertes non réalisées	- 5 007 111	- 944 449	- 4 062 662
Charges sur capitaux	- 92 934	- 90 323	- 2 612
<b>Résultat</b>	<b>634 117</b>	<b>10 786 703</b>	<b>- 10 152 586</b>

<b>Autres placements</b>	2020	2019	Variation
Produits	658 328	573 506	84 822
Bénéfices réalisés	692 829	487 934	204 895
Pertes réalisées	- 1 566 540	- 935 573	- 630 967
Bénéfices non réalisés	8 425 590	6 760 624	1 664 965
Pertes non réalisées	- 3 167 928	- 449 677	- 2 718 251
Charges sur capitaux	- 328 710	- 378 940	50 230
<b>Résultat</b>	<b>4 713 570</b>	<b>6 057 875</b>	<b>- 1 344 305</b>



## Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux  
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Terrains et constructions	24 811 320	24 465 000	346 320
Obligations et autres titres à revenu fixe	230 542 048	209 575 634	20 966 414
Actions	70 736 335	61 135 116	9 601 219
Instruments financiers dérivés sur actions	455 983	-	455 983
Instruments financiers dérivés - engagements	-	- 3 845 217	3 845 217
Actions	71 192 318	57 289 899	13 902 419
Liquidités affectées aux placements de capitaux	34 237 773	20 066 436	14 171 337
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	3 811 852	- 3 811 852
Liquidités	34 237 773	23 878 288	10 359 486
Placements collectifs	79 634 622	66 730 945	12 903 677
Instruments financiers dérivés	801	92 397	- 91 596
Prêts	4 700 000	3 950 000	750 000
Autres placements	84 335 423	70 773 342	13 562 081
<b>Total</b>	<b>445 118 882</b>	<b>385 982 162</b>	<b>59 136 720</b>

Instruments financiers dérivés sur actions: il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 147 contrats SMI, 21 contrats S&P 500, 122 contrats Euro Stoxx 50 et 23 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures: le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 19 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 8 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	801	-	801
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		<b>801</b>	<b>-</b>	<b>801</b>

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	9 048	-	9 048
Opérations à terme - couverture	USD	83 349	-	83 349
<b>Total</b>		<b>92 397</b>	<b>-</b>	<b>92 397</b>

6 Comptes de régularisation actif  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	1 000 049	1 047 580	- 47 531
Compensation des risques à recevoir	73 255 358	94 101 646	- 20 846 288
Primes à facturer	24 167 453	2 730 622	21 436 832
Commissions payées d'avance	525 550	493 382	32 168
Autres actifs transitoires	2 327 017	2 786 524	- 459 507
<b>Total</b>	<b>101 275 427</b>	<b>101 159 754</b>	<b>115 674</b>

7 Créances  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	149 434 771	180 488 374	- 31 053 603
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 28 540 000	- 27 238 000	- 1 302 000
Autres assureurs	216 165	631 805	- 415 641
Subsides à recevoir	20 115 525	21 635 380	- 1 519 854
Impôts anticipés	407 650	408 208	- 558
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	3 094 444	1 026 222	2 068 222
Autres créances	3 030 647	2 626 009	404 638
Créances coûts de tests COVID-19	4 840 720	-	4 840 720
<b>Total</b>	<b>152 599 922</b>	<b>179 577 998</b>	<b>- 26 978 076</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 5 813 880.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques  
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	320 768 034	-	- 18 689 045	339 457 079
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	3 567 185	-	- 1 747 811	5 314 996
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance active	828 567	-	60 741	767 826
Provision pour remboursement de primes	33 227 000	33 164 483	62 517	-
<b>Total</b>	<b>358 390 786</b>	<b>33 164 483</b>	<b>- 20 313 598</b>	<b>345 539 901</b>

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	465 000	-	19 000	446 000
<b>Total</b>	<b>465 000</b>	<b>-</b>	<b>19 000</b>	<b>446 000</b>

**Variation des provisions techniques - 20 294 598**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.29%	7.65%	
Placements de capitaux	445 118 882	385 982 162	59 136 720
Provision nécessaire	36 908 000	29 531 000	7 377 000
Provision au bilan	36 908 000	29 531 000	7 377 000

10 Comptes de régularisation passif  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Compensation des risques à payer	570 000	-	570 000
Commissions à payer	515 053	385 678	129 375
Autres passifs transitoires	12 913 638	12 162 196	751 442
<b>Total</b>	<b>13 998 691</b>	<b>12 547 874</b>	<b>1 450 817</b>

11 Dettes  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	843 161	578 566	264 595
Primes encaissées d'avance	56 652 654	63 920 903	- 7 268 249
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	50 485 386	39 604 282	10 881 104
Participations aux excédents	2 173 341	3 611 150	- 1 437 809
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	6 323 055	9 380 766	- 3 057 711
Subsides	812 785	770 514	42 272
<b>Total</b>	<b>117 290 382</b>	<b>117 866 181</b>	<b>- 575 799</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2021.

### Engagements éventuels (hors bilan)

Mutuel Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuel Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

### Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	20 163 109	114 271 808
<b>Résultat disponible</b>	<b>20 163 109</b>	<b>114 271 808</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	- 22 595 435	- 112 590 074
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	1 998 095	- 1 720 727
./. Attribution à la réserve de la réassurance active LAMal	434 231	38 992
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
**Mutuel Assurance Maladie SA, Martigny**

Lausanne, le 26 avril 2021

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mutuel Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 16 à 28) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**Mutuel Assurance Maladie SA**

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA  
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA  
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

